



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 12 avril 2022

17h45 Monsieur Merchet, Principal de l'établissement, ouvre la séance.

Membres présents à l'ouverture de la séance : M. MERCHET Cédric, Mme DE ALMEIDA Alexandra, M. GRANDE Angel, Mme CABON Aurélie, M. HEBRARD Gilbert, Mme NAVARRO Karine, Mme DUPUY Christelle, Mme LEBRUN Aline, M. PLANAS Jean-Michel, , Mme SALLIOU Sarah, M. ROUQUET Dominique, Mme RIGON Nathalie, Mme RIGON Chloé, M. DUVAL Dimitri, Mme BRESSOLLES Laëtitia, Mme CAPPELLETTO Agnès, M. CAPPELLETTO Antoine, Mme TAILLANDIER Charlotte, Mme PIERARD Sarah.

M. FANFELLE Gilles, Agent comptable est présent pour la présentation du Compte financier 2021.

Le quorum étant atteint, la séance débute.

Mme CAPELLETTO Agnès est désignée secrétaire de séance.

Approbation procès-verbal de la séance du 8 février 2022

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 février 2022 :

Nombre de présents : 19	
Suffrages exprimés : 19	Pour : 18
Contre : 0	Abstentions : 1

Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Principal énumère l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Fonctionnement administratif et financier

- Compte financier 2021
- Conventions et contrats divers
- Décision Budgétaire modificative
- Autorisation d'occupation des locaux

2. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- Spectacle de Contes au centre culturel de Caraman
- Fresques – M. Bordier
- Fournitures scolaires
- Modifications règlement intérieur
- Organisation fin d'année scolaire

3. Questions diverses

- Financement des sorties scolaires

Arrivée de Mme TOURNEAU Nadiège, à 17h55. 20 membres du C.A. sont présents

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

1. Fonctionnement administratif et financier

COMPTE FINANCIER 2021

La présentation est faite par M. Grandé, adjoint-gestionnaire.

1. RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR

Contexte

Le collège est situé en zone rurale, au cœur du Lauragais, entre Toulouse et Revel.

Il accueille 430 élèves à la rentrée scolaire 2020/2021, qui se répartissent en 18 divisions et qui proviennent pour la partie collège de 19 communes des alentours.

La SEGPA recrute des élèves du Tarn, du secteur de Revel, du secteur de Villefranche de Lauragais et de Caraman.

95% des élèves sont demi-pensionnaires, et 79% utilisent les transports scolaires.

Personnels de l'Etablissement

1 Chef d'Etablissement - 1 Principale Adjointe - 1 Adjoint - Gestionnaire

1 SAENES au secrétariat du principal, 1 ADJAENES à 0.50 % au service de la gestion.

11 Agents Techniques, dont 2 spécialisés en cuisine et 1 spécialisé OP maintenance.

1 CPE, 4.75 postes d'Assistants d'Education sur l'année scolaire 2020-2021 et 4.5 sur 2021-2022.

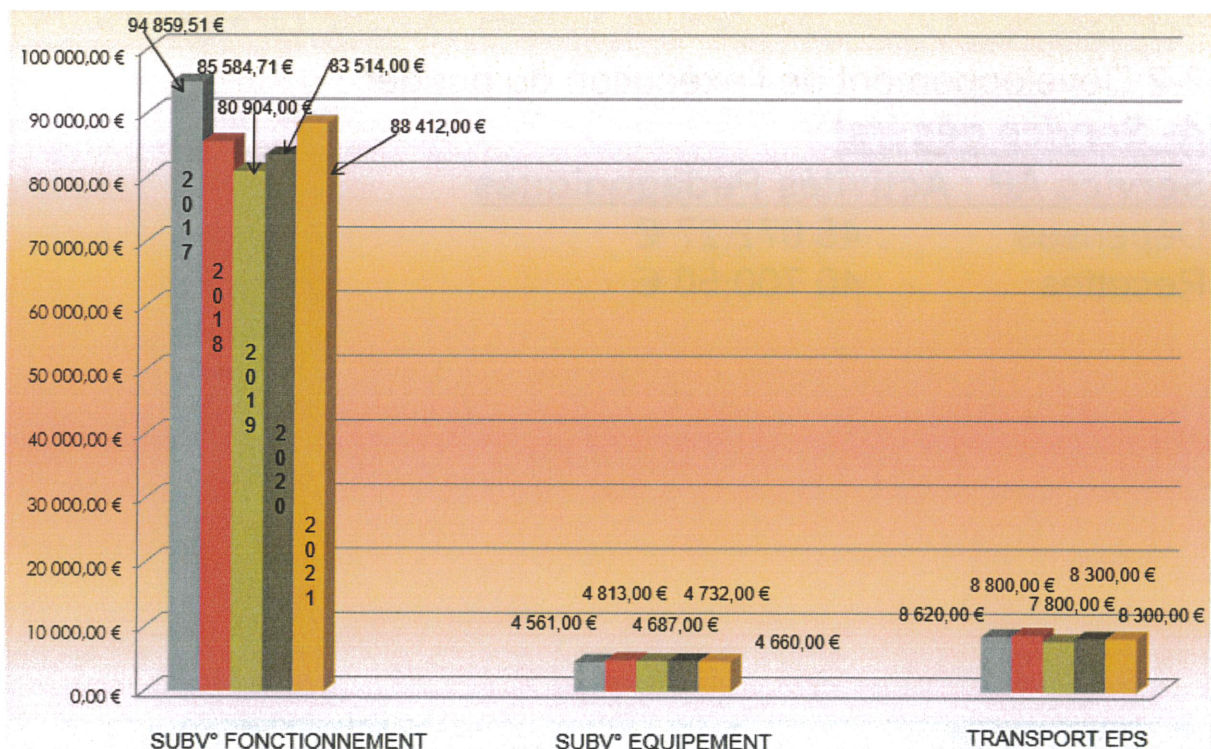
1 Infirmière présente 4 jours par semaine.

1 Psychologue de l'éducation nationale présente 1 jour par semaine

1 Assistante Sociale présente environ 1 jour par semaine.

33 Enseignants et 2 professeurs documentalistes

EVOLUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT



M. Duval, représentant des parents d'élèves demande la raison de tels variations d'une année sur l'autre du montant de la subvention du CD31.

M. Hébrard, conseiller départemental explique qu'actuellement les finances du CD31 oblige à faire attention aux dépenses. Des collèges sont et vont être construits, les coûts en sont importants. Le CD31 a été obligé de mettre en place une gestion rigoureuse des finances.

M. Merchet précise que le calcul de la subvention dépend de plusieurs éléments : charges structurelles (viabilisation, surfaces, contrats) et charges pédagogiques (nombre d'élèves, SEGPA, ...)

PRESENTATION DE L'EXECUTION DU BUDGET

2-1 Budget et Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)

La dotation de fonctionnement 2021 allouée par le CD 31 était de 96 712,00 €, dont 8 300 € de transport EPS.

Le budget initial a été présenté en équilibre. Cependant au cours de l'exécution du budget 2021, nous avons procédé à 3 Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) pour vote concernant la budgétisation de ressources non spécifiques dont la répartition des BOP 141 et 230, pour un montant total de 2 175 € et 3 prélèvements sur fonds de roulement pour un montant de 52 000,00 € pour rééquilibrer les services AP, ALO, SRH. Un investissement pris sur le fonds de roulement (1251 € et 369,00 €) et une participation du fonds commun service hébergement (5796 €) pour l'acquisition d'une colonne de lavage et le remplacement du compresseur local poubelles. Egalement pris sur les fonds de roulement, 2 628,95 € pour régler la facture d'assainissement 2020. Par ailleurs, il y a eu 6 DBM pour information qui ont permis la mise à jour du budget, et l'intégration de nouvelles recettes ou subventions affectées.

2-2 Développement de l'exécution du budget

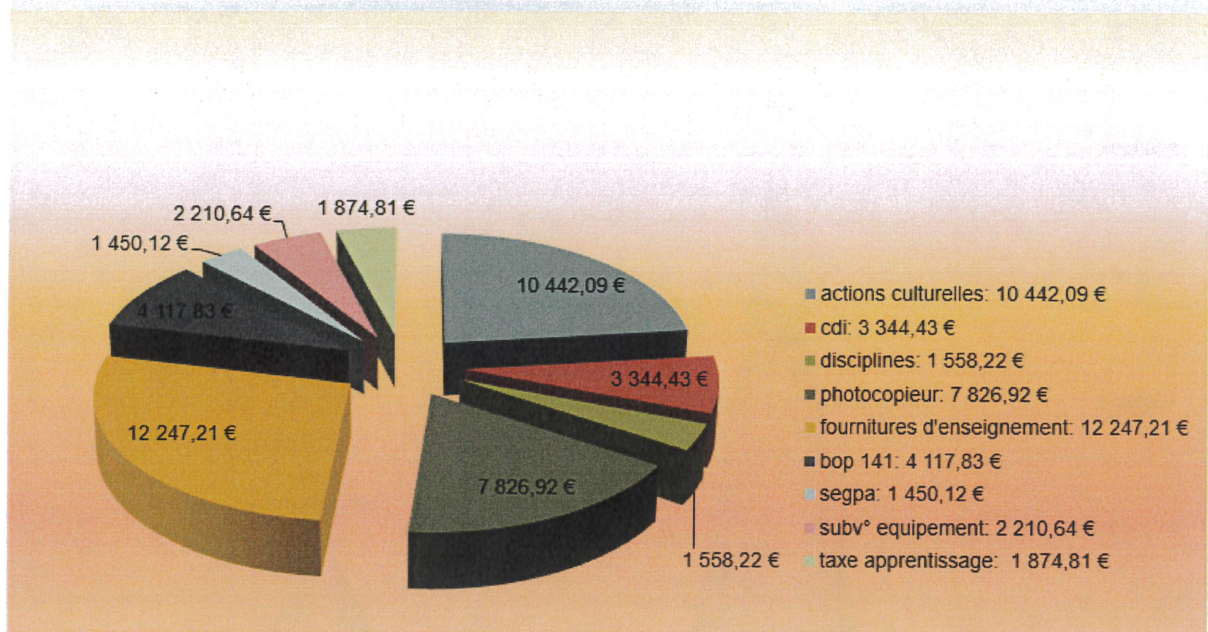
A- Service général

Service AP : Activités Pédagogiques

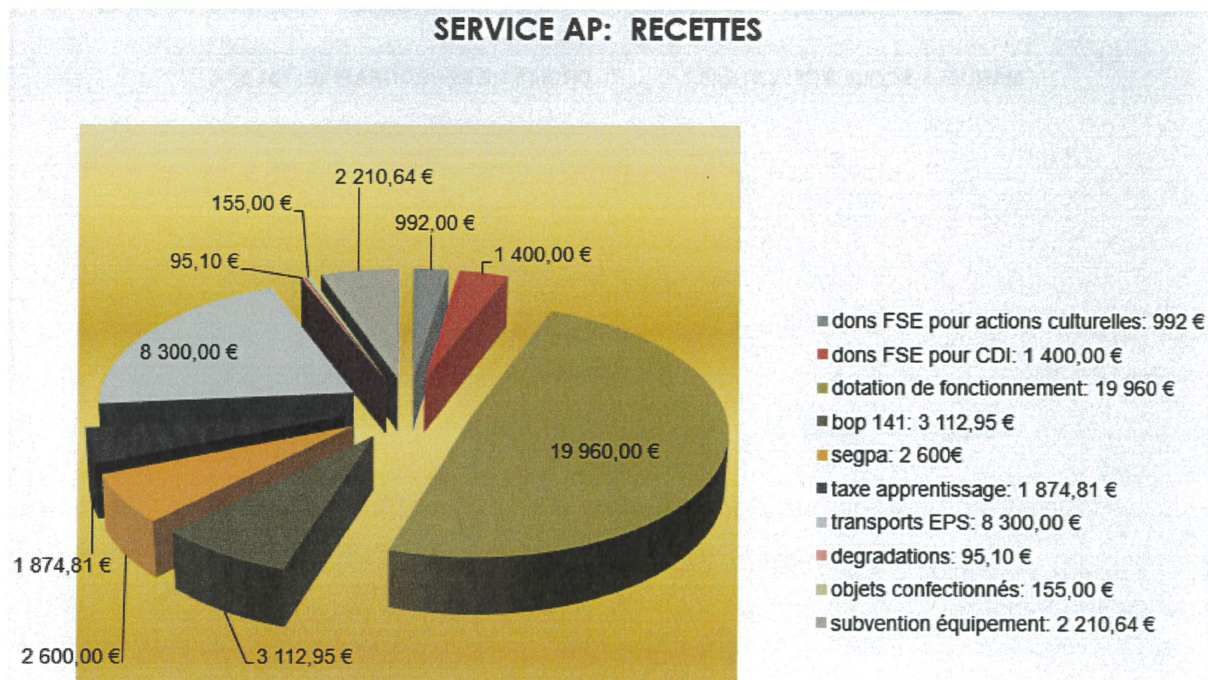
Dépenses : 45 072,27 €

Recettes : 40 700,50 €

SERVICE AP: DEPENSES



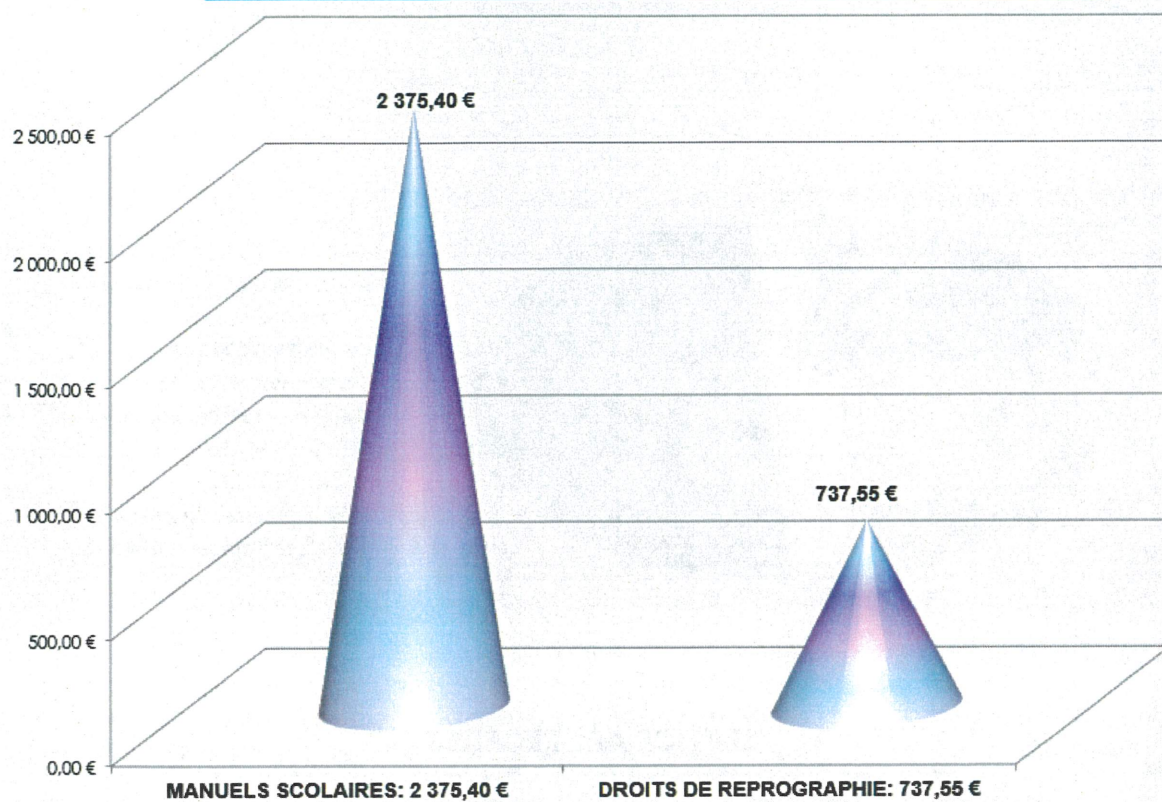
SERVICE AP: RECETTES



M. Duval souhaiterait avoir des éléments de comparaison avec d'autres établissements scolaires en particulier.

M. Merchet précise que le CD31 met à disposition des établissements un document synthétique où l'on retrouve toutes les dotations des collèges du département. M. Merchet pourra montrer le document aux membres du CA.

Répartition BOP 141



Certaines sommes ouvertes pour ce service correspondent :

- à des subventions allouées par le Conseil Départemental comme le transport/piscine: 8 300 € et subvention équipement: 4 660,00 € ;
- à l'enveloppe des crédits globalisés délégués par l'Etat faisant l'objet par le conseil d'administration d'une ventilation : manuels scolaires, droit de reprographie, carnets de correspondance ainsi qu'à la taxe d'apprentissage ;
- le FSE contribue également pour participer à hauteur de 1400 € pour le CDI et de 992 € pour les sorties.

Certaines ressources servent à financer les dépenses de fonctionnement et d'équipement de la SEGPA. Au titre de la taxe d'apprentissage l'établissement a reçu 906,16 € pour 2021,

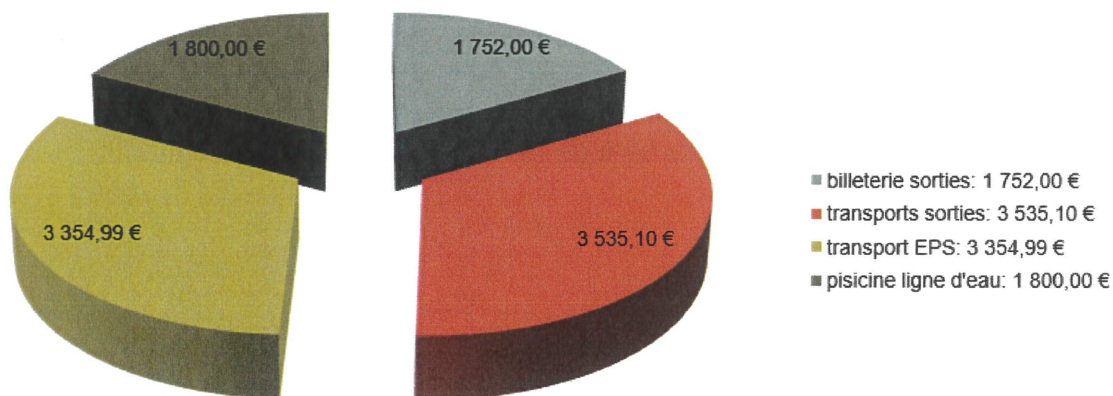
L'axe n°2 du projet d'établissement et le 2ème levier de progrès du contrat d'objectifs ont trait à développer les parcours afin d'accentuer l'ouverture culturelle, sportive et l'engagement citoyen des élèves.

L'isolement culturel et sportif lié à la situation géographique de l'établissement doit être rompu par le biais d'une politique volontariste d'ouverture. C'est en ce sens que l'ensemble des sorties au théâtre (une par niveau de classe) sont prises en charge par l'établissement, leur donnant un caractère obligatoire et s'insérant dans une progression pédagogique concertée des professeurs de lettres.

L'axe n°1 du projet d'établissement « Elèves citoyens et responsables » est, lui, mis en œuvre au travers de différentes actions telles que la participation au concours national de la Résistance et de la déportation, la journée citoyenne, les rencontres Ciné-Justice, les boucliers de la laïcité et le PRAP. L'établissement finance, dans ce cadre, les déplacements.

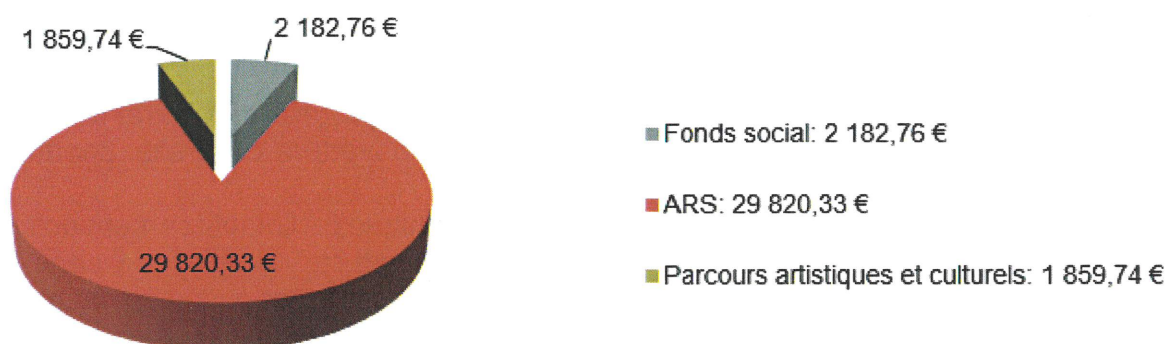
Par ailleurs, le volet développement durable, est également affiché par la labellisation E3D niveau 2, les actions autour du gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets alimentaires.

Ouverture culturelle et sportive



Service VE : vie de l'élève

Les actions menées dans le cadre de ce service, sont toutes financées par l'état (CESC, Fonds social), le CD31 (aide à la restauration scolaire) ou la préfecture (MILDT- conduite addictive). Les dépenses sont obligatoirement égales aux recettes.



Pour la Vie de l'Elève, il est à noter les actions réalisées dans le cadre du Parcours artistique et culturel :

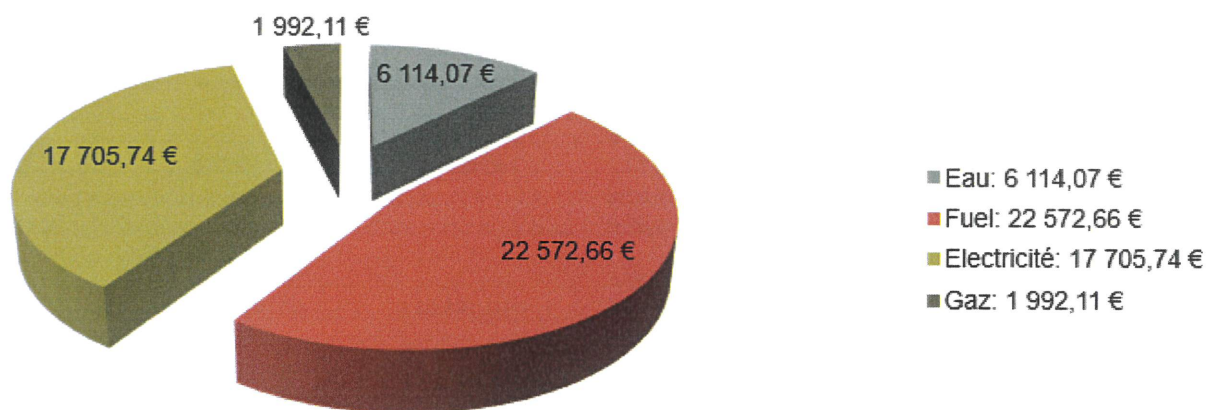
- 1-Atelier prendre la parole face aux discriminations,**
- 2- Intervention de l'AS Toulouse iron club**
- 3- Réalisation d'une fresque**
- 4- Ateliers vivre-ensemble**

La commission Fonds Social s'est réunie 4 fois au cours de l'année 2021. Le Fonds Social a permis d'aider plusieurs familles pour les frais de demi-pension.

On peut déplorer que, malgré de nombreuses incitations, et les campagnes d'informations relatives aux bourses et à l'aide à la restauration scolaire, certaines familles en difficulté ne se saisissent pas de ces fonds et ne retournent pas les dossiers de demande d'aide.

Service ALO : administration et logistique

Les dépenses de viabilisation sont réparties entre le service ALO (service général) et le service SRH (restauration et hébergement) en l'absence de compteurs divisionnaires. La mise en place de ce type de compteur apporterait des précisions sur la réalité des consommations pour ces deux services, ce qui permettrait une meilleure évaluation des dépenses au moment de la réalisation du budget initial.



Les consommations ont été maîtrisées au mieux, mais les coûts relatifs à la viabilisation restent importants et impactent énormément le budget global. Les seules dépenses liées au chauffage représentent un tiers de la subvention totale.

Il faut noter qu'une partie de la maintenance est assurée par l'Agent de Maintenance ce qui réduit les coûts. Cependant, les contrôles de sécurité obligatoires et la maintenance souvent très technique de certains appareils nécessitent obligatoirement des contrats avec des entreprises professionnelles, ce qui explique les montants importants de ce service.

Le politique d'économie raisonnée mise en place, et les marchés gaz et électricité, ont néanmoins permis de réduire certains coûts.

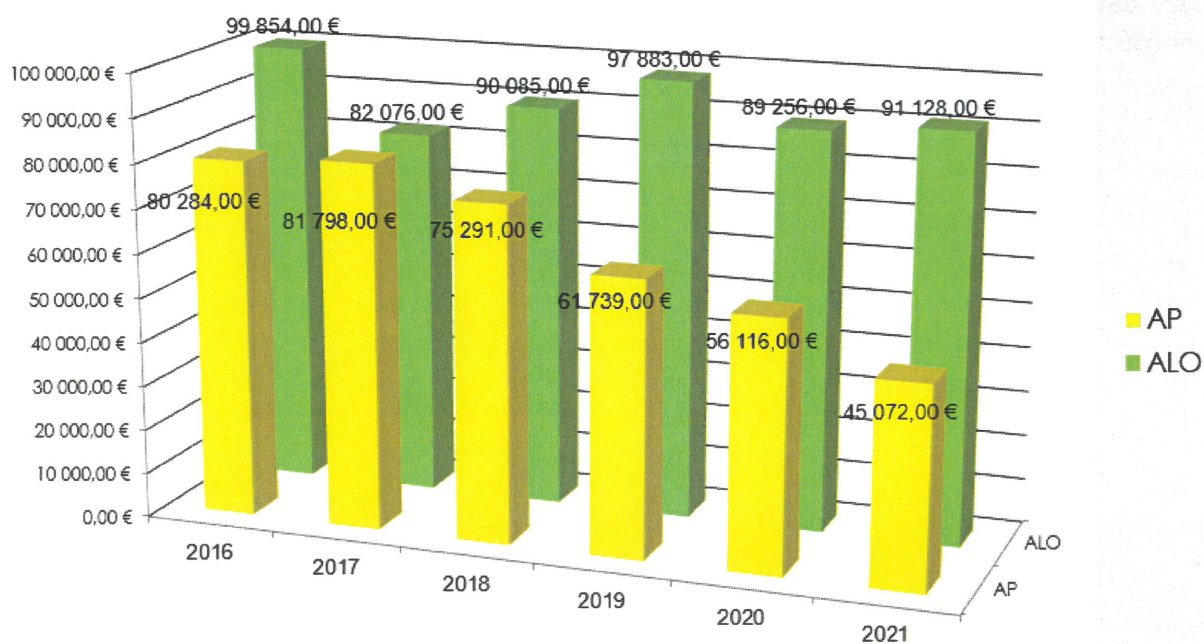
Mme Tourneau, représentante des parents d'élèves, constate que les dépenses liées à la viabilisation sont énormes et en particulier celles liées aux dépenses de fuel. Elle demande si le CD31 a prévu une modernisation du mode de chauffage.

M. Merchet explique que les chaudières ont été remplacées il y a 6 ans. Pour le moment, il n'est pas prévu de remplacement. Pour autant, le CD31 recherche des solutions pour réduire les coûts.

consommation et pourcentage des fluides					
		viabilité	total viabilisation	subv° fonct	% de la subv°
2017	eau	4 093,21 €			
	fuel	24 636,78 €	55 092,63 €	94 859,51 €	58,08
	gaz	1 812,82 €			
	elec	24 549,82 €			
2018	eau	4 823,37 €			
	fuel	32 537,91 €	67 168,83 €	85 584,71 €	78,48
	gaz	2 261,98 €			
	elec	27 545,57 €			
2019	eau	4 350,38 €			
	fuel	26 829,21 €	51 881,62 €	80 904,22 €	64,13
	gaz	2 187,07 €			
	elec	18 514,96 €			
2020	eau	5 540,26 €			
	fuel	22 974,10 €	56 069,44 €	83 514,00 €	67,14
	gaz	2 509,74 €			
	elec	25 045,34 €			
2021	eau	6 114,07 €			
	fuel	22 572,66 €	48 384,58 €	85 812,00 €	56,38
	gaz	1 992,11 €			
	elec	17 705,74 €			

La subv° corresponds aux sommes du ALO et AP sans les transports
ni la subv° d'équipement

CONSUMMATION MOYENNE DES SERVICES : AP et ALO

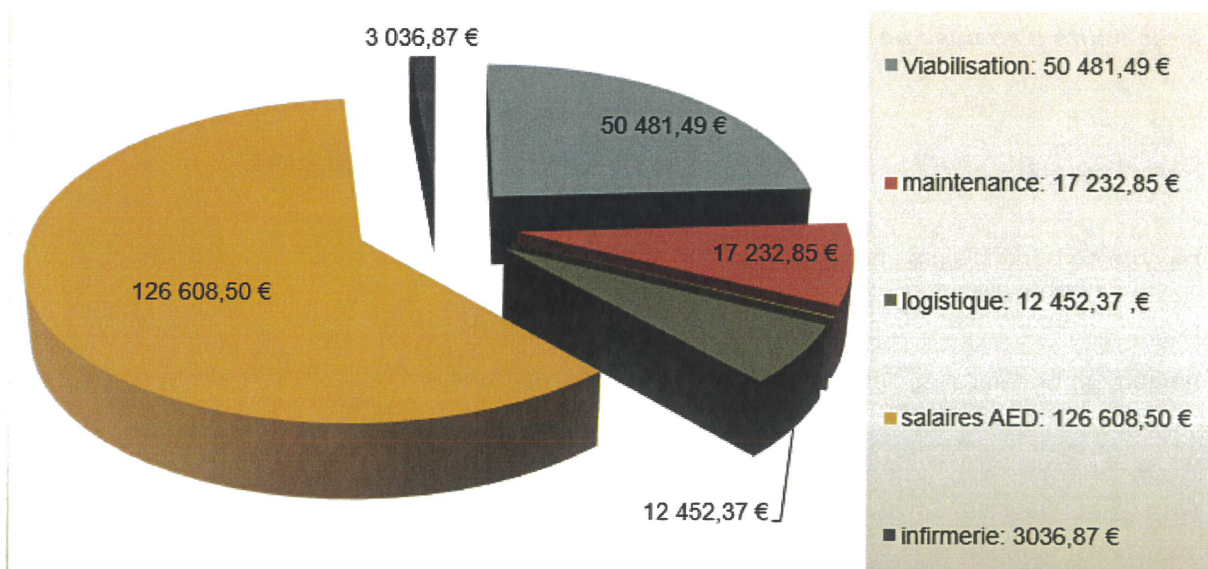


Sur ce service particulièrement, les prévisions budgétaires sont évaluatives et en général basées sur les consommations des années antérieures, tout en tenant compte, le plus sincèrement possible des aléas suivants

- 1- pannes, dégradations et frais de réparations.
- 2- consommations de viabilisation (températures de l'hiver)
- 3- consommations, d'affranchissement....

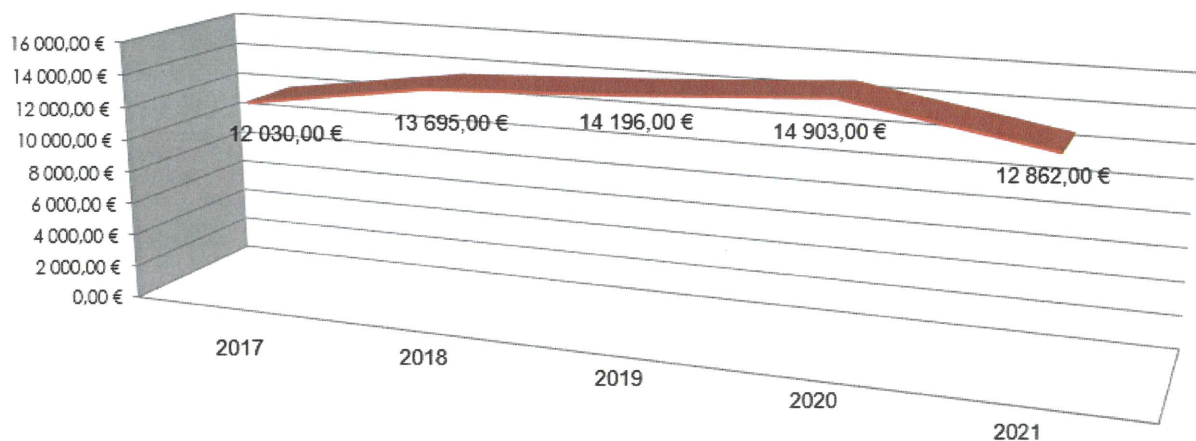
Dépenses service ALO : 217 736,75 € dont la viabilisation qui est de : 50 481,49 €

Remarque : En deux années COVID-19, la crise a coûté environ 3400 € à l'établissement pour les produits de désinfection, les masques, le gel, ...



B- Les Services Spéciaux

Service SBN : bourses nationales



Le retard dans le paiement des frais de restauration scolaire est moins important, en partie, grâce aux aides : gratuité du CD 31, Bourses, aides par le fonds social collégien, et en partie, grâce au travail de suivi des familles par le secrétariat de gestion.

Ces suivis représentent cependant une grande charge de travail pour la secrétaire de gestion (à mi-temps dans l'établissement).

On remarque toujours une difficulté de la part des familles à demander une aide, à remplir et rapporter les dossiers complets en respectant les dates limites, malgré la distribution des dossiers et la campagne d'information par affichage et sur l'ENT.

Le rôle et les missions de l'Assistante Sociale doivent permettre d'accompagner les familles en difficulté.

Indicateurs d'analyse au 31-12-2021 :

Situation des aides versées - 2021

GRATUTITE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - CONSEIL GENERAL

nombre de bénéficiaires : janvier - mars 2021	128	10 688,22 €
- bénéficiaires 100%	29	3 917,51 €
- bénéficiaires 50%	99	6 770,71 €
nombre de bénéficiaires : avril - juin 2021	123 repas	7 149,00 €
- bénéficiaires 100%	24	2 367,34 €
- bénéficiaires 50%	99	4 781,66 €
nbre de bénéficiaires : sept - décembre 2021	113	11 983,11 €
- bénéficiaires 100%	22	3 862,75 €
- bénéficiaires 50%	91	8 120,36 €

BOURSES DES COLLEGES

Total des dossiers : janvier-mars 2021	82	4 067,00 €
Taux 1 35,00	38	1 330,00 €
Taux 2 98,00	17	1 666,00 €
Taux 3 152,00	7	1 071,00 €
Total des dossiers : avril - juin 2021	82	3 949,00 €
Taux 1 35,00	39	1 365,00 €
Taux 2 98,00	17	1 666,00 €
Taux 3 153,00	6	918,00 €
Total des dossiers : septembre - décembre 2021	60	4 846,00 €
Taux 1 35,00	30	1 050,00 €
Taux 2 98,00	20	1 960,00 €
Taux 3 153,00	12	1 836,00 €

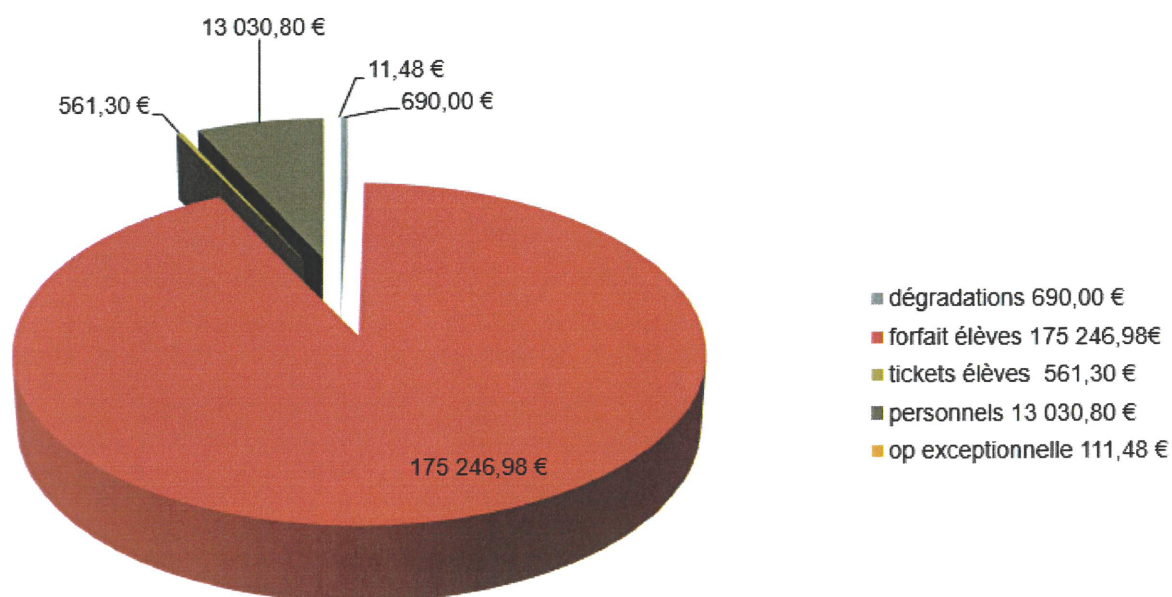
DEPENSES FONDS SOCIAL EXERCICE 2021

AIDE A LA DEMI PENSION	22 CAS	2 182,76 €
AIDE AUX VOYAGES	0 CAS	0,00 €

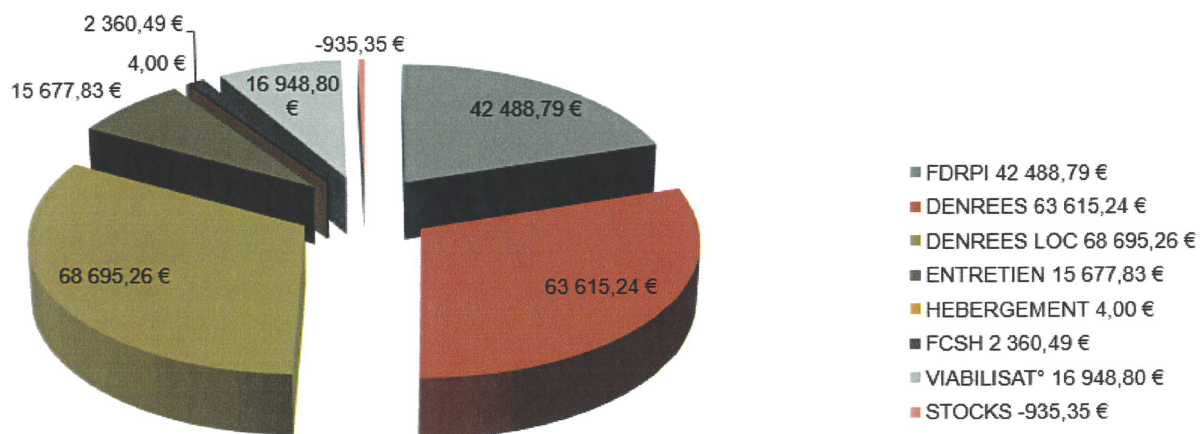
TOTAL		2182,76 €
-------	--	-----------

Service SRH : restauration et hébergement

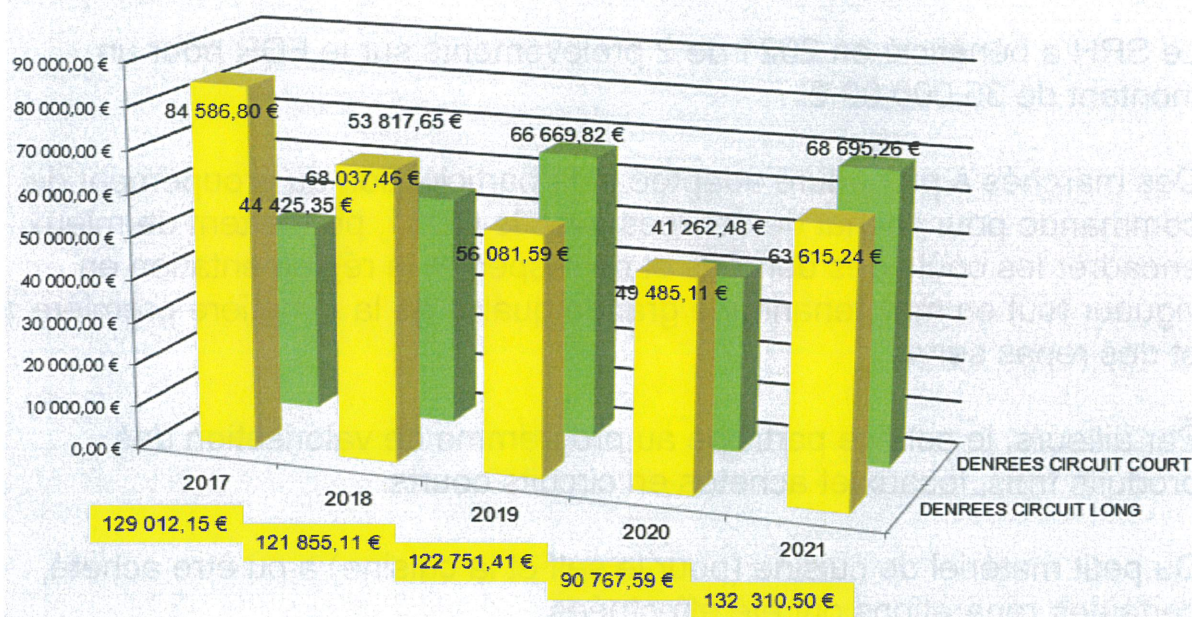
RECETTES : 189 640,56 €



DEPENSES SRH : 208 855,06 €



PROPORTION DE DENREES LOCALES



CONSOMMATION SRH

		viabilité	total viabilisation	total denrées	Recettes	Prélèvements fcsch: 1,25% fdroi: 22,5% c/c: 18,5% total: 42,25%	solde pour denrées	différence
2	eau	2 046,59 €						
0	fuel	4 927,35 €	14 965,88 €	129 012,15 €	216 524,21 €	91 481,48 €	125 042,73 €	-3 969,42 €
1	gaz	543,84 €						
7	elec	7 448,10 €						
	Denr. Loc	44 425,35 €						
	Denr. Nat.	84 586,80 €						
2	eau	2 276,43 €						
0	fuel	6 507,58 €	16 867,21 €	121 855,11 €	212 900,21 €	89 950,34 €	122 949,87 €	1 094,76 €
1	gaz	668,45 €						
8	elec	7 414,75 €						
	Denr. Loc	53 817,65 €						
	Denr. Nat.	68 037,46 €						
2	eau	3 291,21 €						
0	fuel	7 014,28 €	23 438,45 €	122 751,41 €	227 078,09 €	95 940,49 €	131 137,60 €	8 386,19 €
1	gaz	563,58 €						
9	elec	12 569,38 €						
	Denr. Loc	66 669,82 €						
	Denr. Nat.	56 081,59 €						
2	eau	2 770,12 €						
0	fuel	1 279,95 €	11 355,08 €	90 747,59 €	145 173,28 €	61 335,71 €	83 837,57 €	-6 910,02 €
2	gaz	602,92 €						
0	elec	6 702,09 €						
	Denr. Loc	49 485,11 €						
	Denr. Nat.	41 262,48 €						
2	eau	2 892,42 €						
0	fuel	5 643,17 €	16 948,80 €	132 310,50 €	189 640,56 €	80 123,14 €	109 517,42 €	-22 793,08 €
2	gaz	825,05 €						
1	elec	7 588,16 €						
	Denr. Loc	68 695,26 €						
	Denr. Nat.	63 615,24 €						

Le nombre de demi-pensionnaires à la rentrée 2020 était de 420 élèves environ.

Le SRH a bénéficié en 2021 de 2 prélèvements sur le FDR pour un montant de 35 000,00 €.

Des marchés à procédure adaptée et la participation au groupement de commande pour l'achat de denrées avec le CD31, permettent de mieux encadrer les coûts des denrées et de respecter la réglementation en vigueur tout en maintenant une grande qualité de la « matière première » et des repas servis.

Par ailleurs, le collège participe au programme de valorisation des produits frais, locaux et achetés en circuits courts.

Du petit matériel de cuisine (pour le self et la cuisine) a pu être acheté, certaines réparations ont été effectuées.

Les contrats d'entretien représentent un poste important, notamment, le contrat de maintenance pour la cuisine, celui du monte-charge, celui pour la dératisation/désinsectisation, et enfin celui destiné à l'enlèvement des huiles usagées.

Toutefois, il faut noter que le coût du reversement à la collectivité territoriale (FRDPI et FCSH) représente à lui seul 22,15 % des dépenses de ce service.

Comme déjà indiqué plus haut, les retards de paiement des frais de restauration scolaire se sont stabilisés. Le travail de communication et de relance effectué semble mieux atteindre les familles. Ce qui permet d'alléger la procédure « huissier ». Cependant, on constate toujours une certaine difficulté pour les familles à signaler d'éventuels soucis financiers, à demander de l'aide, à contacter l'assistante sociale du collège, à remplir et rapporter les dossiers complets en respectant les dates limites, et les cumuls de trimestre en retard à payer ne sont pas rares. La démarche s'effectue, la majorité du temps, du collège vers la famille.

Mme Salliou, représentante des personnels au CA demande si le prélèvement automatique sera mis en place ceci afin que les familles n'oublient pas de payer la cantine. M. Grandé explique qu'un télépaiement sera mis en place très prochainement. Cela permet de sécuriser les paiements. Mais le prélèvement automatique n'est pas d'actualité.

C- LES STOCKS

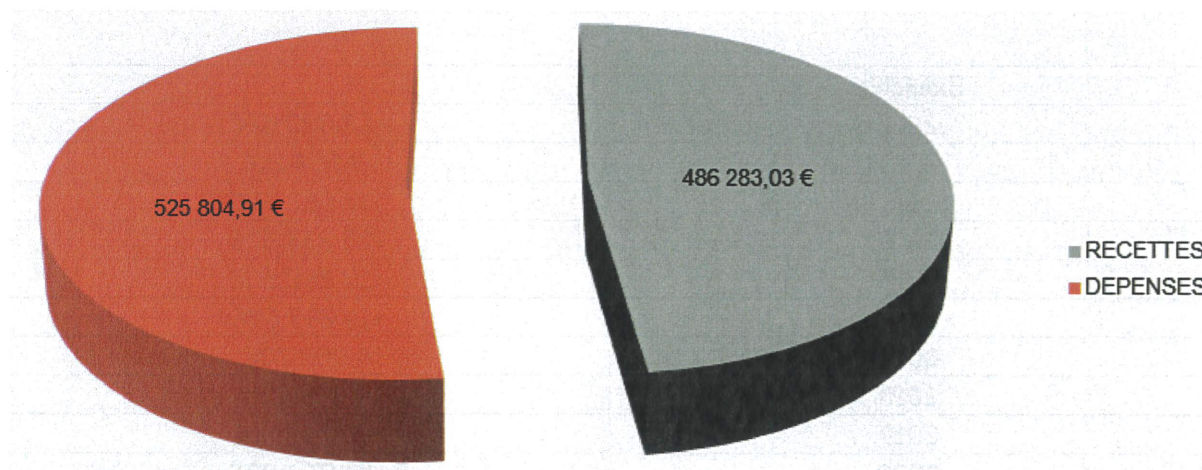
Etat de variation des stocks au 31/12/2021

DENREES				
COMPTEs	DESIGNATION	montant en €		
Stock au 01/01/2021	Denrées	2 020,64 €		
Stock au 31/12/2021	Denrées	2 743,90 €		
Variation du stock		723,26 €		

GAZ				
COMPTEs	DESIGNATION	en litre	tarif Unitaire	montant en €
Stock au 01/01/2021	Gaz (citerne)	1 210	0,54 €	653,40 €
Stock au 31/12/2021	Gaz (citerne)	1 633	0,53 €	865,49 €
Variation du stock				212,09 €

FUEL				
COMPTEs	DESIGNATION	en litre	tarif Unitaire	montant en €
Stock au 31/12/2020	Fuel (citerne)	12 900	0,83 €	10 707,00 €
Stock au 31/12/2021	Fuel (citerne)	12 500	1,08 €	11 340,00 €
Variation du stock				633,00 €

BILAN DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021



2. RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE

Introduction.

Le compte financier est un document de synthèse établi après chaque fin d'exercice conformément à l'article R421-77 du code de l'Éducation. C'est un document commun à l'ordonnateur (le chef d'établissement) et à l'agent comptable.

Le compte financier est un document constitué de deux éléments :

- le compte financier dit « sur chiffres » : c'est celui qui est présenté et soumis aux votes du Conseil d'administration. Il permet d'analyser les écarts éventuels entre l'autorisation budgétaire et la réalité, de mesurer les conditions de l'exécution budgétaire et de comparer les résultats avec les années précédentes. Le Conseil d'administration se prononce par deux votes :
 1. le premier pour approuver avec ou sans réserve le compte financier ;
 2. le second pour affecter les résultats ;
- le compte financier dit « sur pièces » qui est destiné au juge des comptes.

Le présent rapport a pour objet de constater la situation du patrimoine financier de l'établissement au 31 décembre 2021.

Le patrimoine financier de l'établissement au 31 décembre 2021.

Il s'agit de présenter des indicateurs purement comptables n'appelant pas de la part du comptable de développement spécifique. En revanche, des explications peuvent être données par l'ordonnateur dans son rapport puisque les indicateurs présentés ici sont bien évidemment le reflet de l'activité quotidienne du collège en 2021.

Le résultat de l'établissement est déficitaire de -36 464,88 €. Ce résultat est à mettre en perspective avec celui des précédents exercices tous services confondus.

Exercice	
2011	+23 003,52€
2012	-3 554,21€
2013	-17 562,91€
2014	+25 833,57€
2015	+27 290,50€
2016	+15 293,69€
2017	6 900,70€
2018	-9 909,28€
2019	-18 442,12€
2020	-23 764,98€
2021	-36 464,88€

Je rappelle que le collège dispose de deux services distincts, le service général, et le service de restauration SRH.

De ce fait il convient d'analyser le détail de chaque service pour mesurer l'impact de ce résultat.

A. Le service général

Le service général affiche un résultat négatif -17 250,59€. Ce résultat est à mettre en perspective avec ceux des années précédentes :

Exercice	Résultat SG
2011	+8 426,52€
2012	-8 375,97€
2013	-24 491,32€
2014	+1 136,06€
2015	+3 143,09€
2016	+8 191,21€
2017	+7 753,36€
2018	-16 852,53€
2019	-26 843,15€
2020	-22 676,85€
2021	-17 250,59€.

Réserves SG	Au 01/01/2021	Résultat	Achat sur immobilisation	amortissement	Au 31/12/2021
Financières	35 359,60€	-12 383,90€	-1 251,00€		21 724,70€
Stock fuel	10 707,00€	633,00€			11 340,00€
Immobilisations	19 952,10€		+1 620,00€	-5 499,69€	16 072,41€
TOTAL	66 018,70€	-11 750,90€	369,00€	-5 499,69€	49 137,11€

EXERCICE	Nbre jours de fonctionnement SG total	Nbre de jours de fonctionnement sans AED
2011	3 mois	
2012	2,3 mois	
2013	23 jours	
2014	15 jours	
2015	2 mois	
2016	2 mois	
2017	3,4 mois	
2018	1,75 mois	
2019	1 mois	1,75 mois
2020	17 jours	1 mois
2021	21 jours	1,2 mois

Exercice	Montant subvention	Dont retenue	Prélèvements BI
2012	104 957,37€	0,00€	ND
2013	87 849,09€	14 830,28€	25 523,91€
2014	101 730,37€	0,00€	17 637,12€
2015	100 818,48€	0,00€	14 179,52€
2016	98 568,48€	0,00€	11 140,12€
2017	103 479,51€	0,00€	13 703,59€
2018	94 384,71€	0,00€	0,00€
2019	88 704,00€	0,00€	0,00€
2020	91 814,00€	0,00€	0,00€
2021	96 712,00€	0,00€	0,00€

B. Le service spécial SRH (restauration)

Le résultat de ce service est déficitaire, à - 19 124,29€

Exercice	Résultat
2011	+13 878,16€
2012	+4 666,12€
2013	+6 928,41€
2014	+24 697,51€
2015	+24 147,41€
2016	+7 102,48€
2017	-852,66€
2018	+6 943,25€
2019	+8 401,03€
2020	-1 088,13€
2021	- 19 214,29€

Exercice	Résultat financier SRH	Nbre jours fonctionnement	% de charges
2011	16 872,33€	16	
2012	6 727,61€	6	
2013	6 918,05€	6	3,4
2014	25 176,17€	23	12
2015	24 536,75	23	12
2016	6 980,31€	6	3,4
2017	-2 956,06€	2,44	1,36
2018	+10 126,23€	8,5	4,75
2019	+7 836,82€	6,44	3,58
2020	-867,66€	1	0,5
2021	-20 149,64€	Perte de 17,36	Perte de 9,65 %

Réserves SRH	Au 01/01/2021	Résultat	Prélèvement pour achat immobilisation	Au 31/12/2021
Financières	70 185,19€	-20 149,64€	-369€	49 666,55€
Stocks denrées	2 020,64€	+723,26€		2 743,90€
Stocks gaz	653,40€	+212,09€		865,49€
TOTAL	72 859,23€	-19 214,29€	-369€	53 275,94€

C. La capacité d'autofinancement RCBC

La CAF correspond au surplus monétaire potentiel dégagé par les opérations de gestion de l'établissement.

Exercice	CAF	IAF
2012		-3 554,21€
2013		-14 462,35€
2014	28934,14€	
2015	30191,09€	
2016	17 994,91€	
2017	7 739,06€	
2018		-7 804,82€
2019		-13 815,22€
2020		-18 484,73€
2021		-30 965,19€

D. Le fonds de roulement net global RCBC

Il représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine.

Exercice	FdR
2009	104 281,38€
2010	115 222,84€
2011	124 990,03€
2012	121 435,82€
2013	106 973,47€
2014	135 907,61€
2015	166 098,70€
2016	184 093,61€
2017	175 429,85€
2018	153 926,80€
2019	137 410,56€
2020	118 925,83€
2021	86 340,64€

E. Le besoin en fonds de roulement RCBC

Il représente la différence entre les emplois d'exploitation et hors exploitation (l'actif circulant) et les ressources d'exploitation et hors exploitation (dettes). Cette grandeur mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement.

Exercice	BFdR
2009	-28 901,27€
2010	-29 870,77€
2011	-17 247,20€
2012	-31 050,94€
2013	-38 212,15€
2014	-13 011,77€
2015	-17 925,95
2016	-18 767,10€
2017	-9 282,27€
2018	-29 277,79€
2019	-39 629,85€
2020	-14 541,96€
2021	-29 846,78€

F. La trésorerie RCBC

Calculée selon les nouvelles normes comptables, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, soit au 31/12/2021 : 116 187,42€. Cette valeur est à mettre en perspective avec celles des années précédentes :

Exercice	Trésorerie
2009	133 182,65€
2010	145 093,61€
2011	142 237,23€
2012	152 486,76€
2013	145 185,62€
2014	148 919,38€
2015	184 024,65
2016	202 860,71€
2017	184 712,12€
2018	183 204,59€
2019	177 040,41€
2020	133 467,79€
2021	116 187,42€

G. Les autres indicateurs financiers RCBC

1. Les jours de fonds de roulement :

Cet indicateur renseigne sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie.

Exercice	Jours FdR
2009	84
2010	93
2011	100
2012	93
2013	84
2014	109
2015	113
2016	120
2017	144
2018	100
2019	89
2020	94
2021	61

Cette valeur est au plus bas : comme indiqué plus haut, la situation financière du collège est préoccupante.

2. les jours de trésorerie :

Cet indicateur a la même fonction que l'indicateur précédent mais il l'affine notamment quand le besoin en fonds de roulement est négatif, comme c'est le cas ici.

Exercice	Jours Trésorerie
2009	107
2010	117
2011	114
2012	117
2013	115
2014	120
2015	125
2016	132
2017	151
2018	119
2019	114
2020	106
2021	82

On constate une forte baisse de cet indicateur sur les trois dernières années.

Mme Rigon, représentante des personnels, s'interroge sur la situation financière. Les fortes augmentations, du prix des denrées, des consommables et des énergies n'incite pas à l'optimisme. Sur quoi peut-on encore rogner ?

M. Merchet et M. Grandé expliquent que tous les services font l'objet d'une attention particulière.

COMPTE FINANCIER 2021

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve sans réserve le compte financier 2021 :

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 12
Contre : 0	Abstentions : 8

AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat du service général : -17 250,59 €

aux réserves du service général

Affectation du résultat du SRH : - 19 214,29 €

aux réserves du service SRH

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat comme précisé au-dessus :

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 18
Contre : 0	Abstentions : 2

CONVENTIONS ET CONTRATS DIVERS :

- Renouvellement du contrat avec GERELEC logiciel de gestion des manuels scolaires au CDI

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le renouvellement du contrat :

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

- Convention DATAI – Dispositif Académique de Toulouse d'Assistance informatique avec le lycée Stéphane HESSEL

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la convention DATAI

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE :

Virement entre le service ALO et OPC de 2116,80 € pour l'achat d'un transpalette.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la DBM n° 1

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

AUTORISATION D'OCCUPATION DES LOCAUX :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'occupation de l'établissement par l'amicale des personnels lors de la réception de fin d'année scolaire.

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

2. Fonctionnement pédagogique et éducatif

SPECTACLE DE CONTES AU CENTRE CULTUREL :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorisation l'organisation de la sortie pour les élèves de 6° au centre culturel (spectacle de contes intitulé : Il était une fois.)

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

FRESQUES / LIBERTE D'EXPRESSION – CONCOURS SAMUEL PATY – M. BORDIER

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorisation la rémunération de M. Bordier dans le cadre de la réalisation avec les élèves de la Fresque sur la liberté d'expression (concours Samuel Paty)

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0



FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures pour la rentrée 2022 est présentée.

Voir annexes

Fournitures 3° segpa.pdf

Fournitures 4° segpa.pdf

Fournitures 5° segpa.pdf

Fournitures 6° segpa.pdf

Fournitures scolaires 3^{ème}.pdf

Fournitures scolaires 4^{ème}.pdf

Fournitures scolaires 5^{ème}.pdf

Fournitures scolaires 6^{ème}.pdf

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la liste des fournitures scolaires :

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

MODIFICATIONS REGLEMENT INTERIEUR

Dans la partie 3. Discipline et Sanctions

Ajout punition : Changement du régime d'autorisation de sortie habituelle de l'élève. Dans ce cas, l'élève sera tenu d'être présent au sein de l'établissement de 8h30 à 17h sur une période déterminée.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les modifications du règlement intérieur :

Nombre de présents : 20	
Suffrages exprimés : 20	Pour : 20
Contre : 0	Abstentions : 0

ORGANISATION FIN D'ANNEE SCOLAIRE

EXAMENS

Mercredi 8 juin 2022 – Epreuve orale du Diplôme National du Brevet
Pas de cours pour les élèves de 6°, 5° et 4°

Jeudi 16 ou Vendredi 17 juin 2022 – Epreuve orale du CFG au Lycée Vincent Auriol de Revel

Jeudi 30 juin 2022 – Epreuves écrites du Diplôme National du Brevet

- De 9h00 à 10h30 – FRANÇAIS – 1^{ère} partie
- De 10h45 à 12h15 – FRANÇAIS – 2^{ème} partie
- De 14h30 à 16h30 - MATHÉMATIQUES

Vendredi 1^{er} juillet 2022 – Epreuves écrites du Diplôme National du Brevet

- De 9h00 à 11h00 – HISTOIRE ET GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
- De 13h30 à 15h00 – SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Mardi 5 et Mercredi 6 juillet 2022 – Correction des épreuves du Diplôme National du Brevet

Collège Fermé et vacances pour les élèves au soir du lundi 4 juillet.

ORIENTATION :

Saisie par les parents des vœux d'orientation et d'affectation sur le téléservice Educonnect : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Entre le lundi 9 et le mardi 31 mai 2022

Résultats de l'affectation : vendredi 1^{er} juillet 2022

INSCRIPTION :

L'inscription des futurs élèves de 6° se fera : mardi 14 juin de 14h00 à 18h00 ou mercredi 15 juin de 8h30 à 12h30

La réinscription des élèves déjà scolarisés dans l'établissement se fera lors de la remise des manuels scolaires entre le 20 et 29 juillet 2022.

3. Questions diverses

FINANCEMENT DES SORTIES SCOLAIRES

Questions des enseignants :

- Don du FSE à préciser

Madame Cabon (trésorière du foyer Socio Éducatif) a pris la parole :

Cette année la participation du FSE sera en hausse pour le financement des sorties scolaires. 4000 € pour cette année et 3000 € pour l'année prochaine.

Financement en totalité des sorties scolaires : foyer (4000 €) + collège (4000 €) soit un total de 8000 €.

Les familles seront sollicitées pour une participation forfaitaire aux sorties (sauf la sortie de SVT qui est obligatoire).

Réfléchir à d'autres financements du foyer : donner la possibilité aux familles de faire des dons libres avec un plancher minimum ...

- Utilisation du pass culture des élèves

Un pass Culture pour financer les activités d'éducation artistique et culturelle dès la quatrième

La part dite collective du pass Culture permet à un professeur de **financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe**. Cette part s'applique aux élèves de la quatrième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat. Adage est l'interface dédiée à l'utilisation du pass Culture pour sa part collective.

Les montants de la part collective :

- Collégiens de 4e : 25 euros par élève
- Collégiens de 3e : 25 euros par élève
- Lycéens de 2nde et élèves de CAP : 30 euros par élève
- Lycéens de 1re : 20 euros par élève
- Lycéens de Tle : 20 euros par élève

- Participation financière des familles à envisager

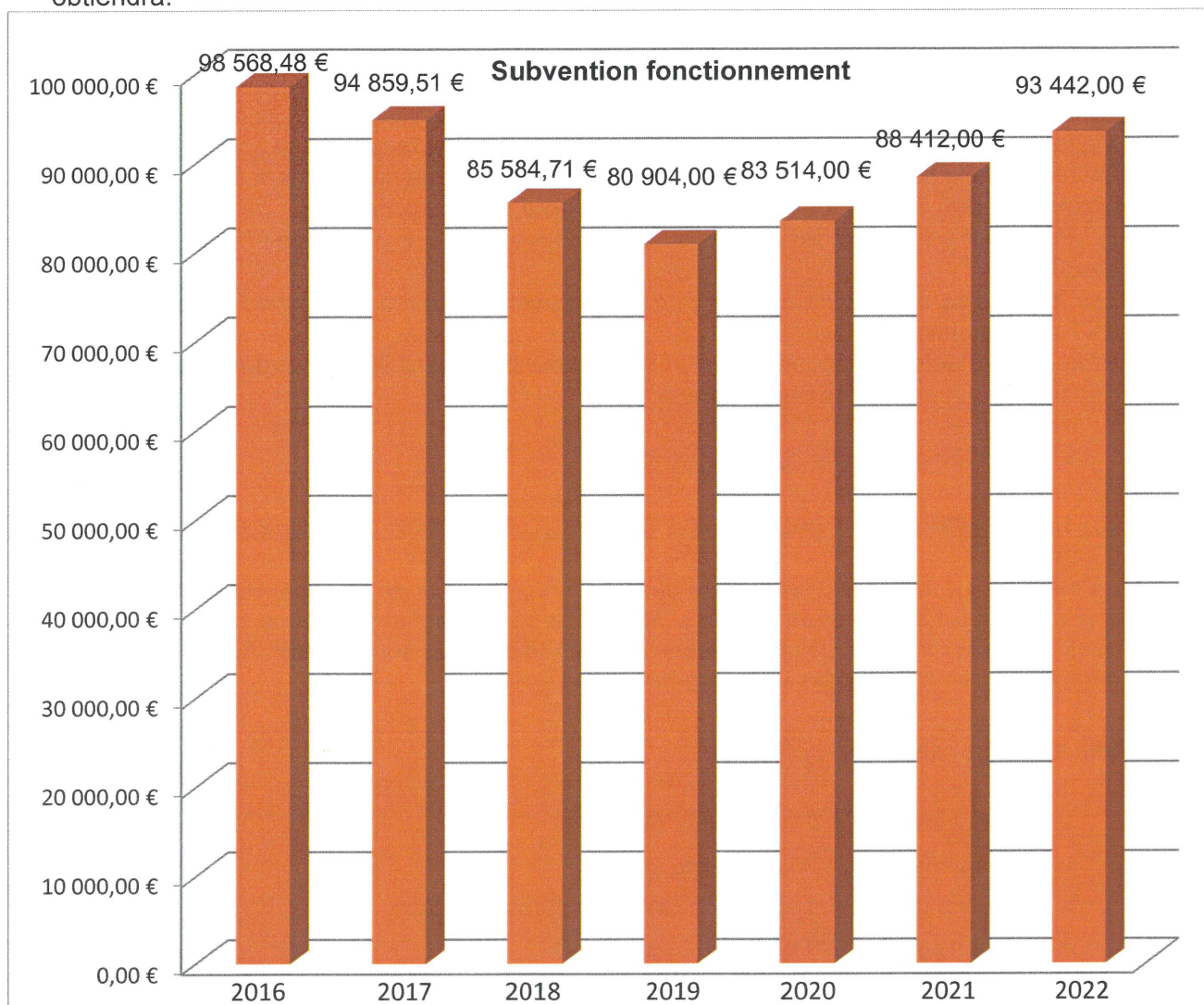
La participation financière des familles sera mise en place pour les sorties non obligatoires à partir de septembre 2022. Les représentants des parents d'élèves comprennent la situation.

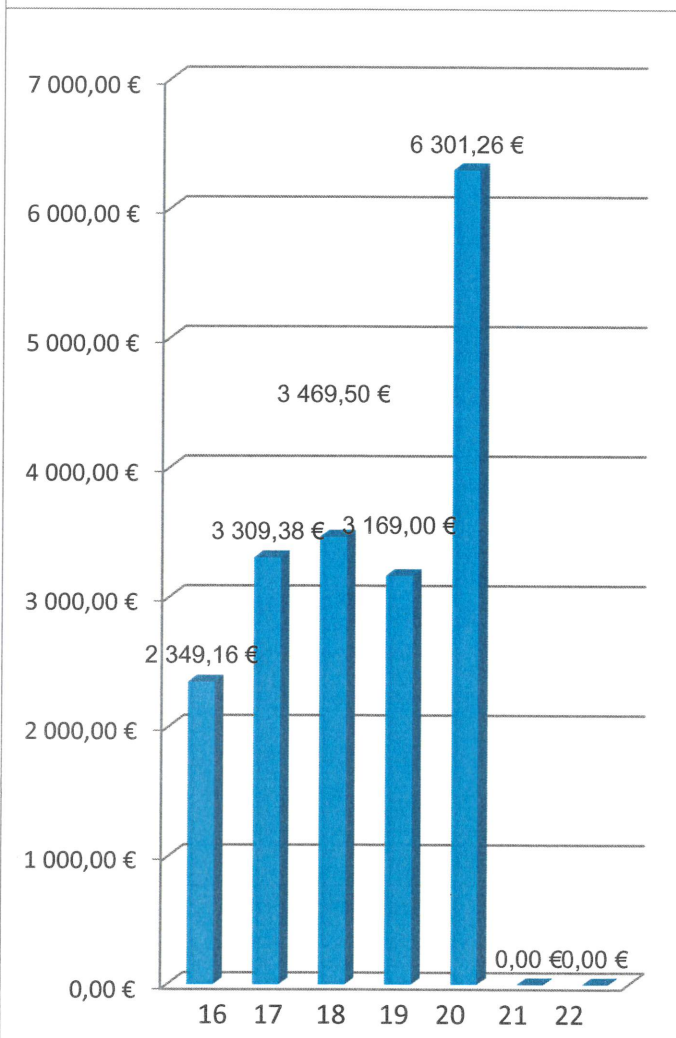
- Subvention de la part de la mairie de Caraman

Le FSE demandera à chaque mairie du secteur un don. Ceci n'a pas été fait cette année. Mme Navarro, représentante de la communauté de Commune et élue sur la commune de Caraman précise que la commune de Caraman met à disposition du collège gratuitement des infrastructures : centre culturel, salle des fêtes, ...

- Participation du CD31 pour compenser les baisses de subventions de fonctionnement de 2018 à 2020.

Monsieur Hébrard fait le relais et nous tiendra au courant des informations qu'il obtiendra.





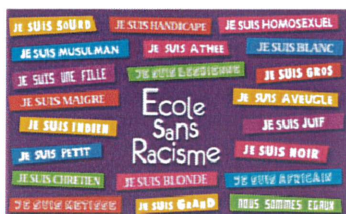
La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de séance

Agnès CAPPELLETTO

Le Président du Conseil d'Administration





Collège François
Mitterrand

Affaire suivie par :
Cédric MERCHET
Principal

Téléphone
05 62 18 82 50

Courriel
0311690u@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
Avenue du 19 mars 1962
31460 CARAMAN



A Caraman, le 07/03/2022

Le Principal
du collège François Mitterrand

à

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil d'Administration du Collège François Mitterrand aura lieu :

Mardi 12 avril 2022 à 17h45
Salle 14

Ordre du jour :

1. Fonctionnement administratif et financier

- Compte financier 2021
- Conventions et contrats divers
- Décision Budgétaire modificative
- Autorisation d'occupation des locaux

2. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- Spectacle de Contes au centre culturel de Caraman
- Fournitures scolaires
- Organisation fin d'année scolaire

3. Questions diverses

- Financement des sorties scolaires

Les points de questions diverses devront être déposés ou transmis par mail au secrétariat de Monsieur le Principal au plus tard le vendredi 8 avril 2022 à 17h. Email : 0311690u@ac-toulouse.fr

Par avance, je vous remercie pour votre participation à ce conseil d'administration et vous prie de recevoir mes sincères salutations.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 12 avril 2022

FONCTION	NOM	PRESENT	ABSENT	REMPLECE PAR	EMARGEMENT
CHEF D'ÉTABLISSEMENT	M. MERCHET CÉDRIC	X			
AGENT COMPTABLE	M. FANFELLE GILLES	X			
CHEF D'ÉTABLISSEMENT ADJOINT	MME DE ALMEIDA ALEXANDRA	X			
ADJOINT-GESTIONNAIRE	M. GRANDE ANGEL	X			
CONSEILLERE PRINCIPALE D'ÉDUCATION	MME CABON AURELIE	X			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES					
CONSEIL GENERAL	M. HEBRARD GILBERT	X			
	MME SIORAT FLORENCE				
MAIRIE	M. CASSAN JEAN-CLEMENT		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES	MME NAVARRO KARINE	X			
PERSONNALITE QUALIFIEE	M. BOURGAREL ROGER				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION	M. ROUQUET DOMINIQUE	X			
	MME FRANCOIS VERONIQUE	X		Dupuy	
	MME LEBRUN ALINE	X			
	M. PLANAS JEAN-MICHEL	X			
	MME VICEIRA SOPHIE			SALLIOU	
	MME RIGON CHLOE	X			
	MME RIGON NATHALIE	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIF, TERRITORIAUX ET DE SANTE	MME ARMANI BETTY				
	MME DEROSIN-JDILY BOUCHRA				
	M. TESTE CHRISTOPHE				
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ÉLÈVES	MME TOURNEAU NADIEGE	X			
	M. ALBIGOT PATRICK		X		
	MME BRESSOLLES LAETITIA	X			
	MME CAPPELLETTO AGNES	X			
	M. MILITON DENIS				
	M. DUVAL DIMITRI	X			
	MME DEGEILH AURÉLIE		X	Excusée	
REPRESENTANTS ELUS DES ÉLÈVES	CAPPELLETTO ANTOINE 4°4	X			
	CAZENEUVE LOANE 3°4	X		Charlotte	
	PIERARD SARAH 4°2	X			
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRESENTS SUR 29					

